

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - $\ensuremath{\mathsf{TPSGC}}$

11 Laurier St./11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Furniture Division/Division des produits de l'ameublement 11 Laurier St. / 11, rue Laurier 6B1, Place du Portage Gatineau Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Title - Sujet | | | | |
|---|------------------------|------------------------|-----------------------------|--|
| COLLABORATIVE FURNITUI | RE | | | |
| Solicitation No N° de l'invitation | | Amendment No N° modif. | | |
| EP731-120972/A | | 003 | | |
| Client Reference No N° de réf | érence du client | Date | | |
| 20120972 | | 2012-05-25 | | |
| GETS Reference No N° de réf | érence de SEAG | | | |
| PW-\$\$PQ-407-60253 | | | | |
| File No N° de dossier | CCC No./N° CCC - FMS | No./ | N° VME | |
| pq407.EP731-120972 | | | | |
| Solicitation Closes - | l 'invitation prer | nd f | in Time Zone | |
| at - à 02:00 PM | E invitation prei | iu i | Fuseau horaire | |
| on - le 2012-05-28 | | | Eastern Daylight Saving | |
| OII - IE 2012-03-20 | | | Time EDT | |
| F.O.B F.A.B. | | | | |
| Plant-Usine: Destination: | ✓ Other-Autre: | | | |
| Address Enquiries to: - Adress | er toutes questions à: | | Buyer Id - Id de l'acheteur | |
| Miller, Tracey | | | pq407 | |
| Telephone No N° de téléphon | e | FAX No N° de FAX | | |
| (819) 956-2459 () | | () - | | |
| Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service | | | | |
| | | | | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

| Vendor/Firm Name and Address | | |
|--|-----------------------------|--|
| Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | | |
| | | |
| | | |
| Telephone No N° de téléphone | | |
| Facsimile No N° de télécopieur | | |
| Name and title of person authorized to sig (type or print) | n on behalf of Vendor/Firm | |
| Nom et titre de la personne autorisée à si | gner au nom du fournisseur/ | |
| de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac | - | |
| | | |
| Signature | Date | |

Delivery Offered - Livraison proposée



Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

003

pq407

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier pq407EP731-120972

20120972

EP731-120972/A

Cette modification est émise afin de:

- Α. Publier des réponses aux questions reçues jusqu'à présent; et
- B. Modifier les termes et condition de la sollicitation.

A. QUESTIONS (Q) AND ANSWERS (A)

- Q1. Conformément à l'article 5.2.1.3.1 de la présente soumission, il est indiqué que la largeur du siège peut varier de 39 à 63 po. Peut-on utiliser des sièges de 24 po de largeur si l'on maximise le volume indiqué de 267 po?
- R1. Non.
- Q2. 5.1.2.3.1 - Banquette complice - La largeur des banquettes peut varier de 39 à 63 po. Accepteriez-vous une largeur minimale de 32 po et une largeur maximale de 55 po?
- R2. Voir la partie B de modification à la sollicitation de cet amendement.
- Q3. 5.1.2.3.1.6 - La ligne des accoudoirs doit être chanfreinée ou ajustée, ou correspondre à d'autres options. Accepteriez-vous un accoudoir rectiligne au lieu de chanfreiné?
- R3. Canada acceptera des accoudoirs rectilignes comme autre option.
- Q4. Veuillez confirmer qu'il n'y a pas de mobilier collaboratif au 1er étage – où ce mobilier doit-il être livré?
- Voir la partie B de modification à la sollicitation de cet amendement. R4.
- Q5. Réf - Partie 4 : Procédures d'évaluation et méthode de sélection, partie 1 -En ce qui a trait aux procédures d'évaluation, est-ce que les membres de l'équipe d'évaluation doivent voir ou examiner les échantillons des produits en personne ou est-ce que la soumission et les feuilles coupées de catalogue pour chaque produit proposé seront suffisants?
- Référer à PARTIE 4 PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION-R5. 1.1 Évaluation technique, 1.1.1 Critères techniques obligatoires MTSI.1et MTS 1.2.
- Annexe A, article 4.1 Veuillez confirmer que la méthode d'essai standard est Q6. ANSI/BIFMA et non ANSI/BFMI.
- R6. Voir la partie B de modification à la sollicitation de cet amendement.
- Ω7. Annexe A, article 5.1.2.3.1; Annexe B, no 1 – Banquette complice – Si le siège a une hauteur de 16 po et le coussin une hauteur de 13 po - pour une hauteur totale de 29 po est-ce que la tolérance de +/- 3 po pour la hauteur du dossier est acceptable?
- R7. Référer a question 2.
- Annexe A, article 5.1.2.6.1.2 Annexe B, no 6 Écran cloison Le tissu à maille et le Q8. tableau blanc sont deux produits très différents - différences notables au niveau de l'utilisation, du niveau de confidentialité et du prix. Veuillez confirmer si vous voulez que les deux écrans soient dotés d'un cadre de métal avec tissu à maille ou avec tableau

Solicitation No. - N° de l'invitation EP731-120972/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

20120972

003 File No. - N° du dossier pq407EP731-120972

Amd. No. - N° de la modif.

pq407 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

blanc, ou si vous voulez un écran doté d'un cadre de métal avec tissu à maille et un autre écran dont le cadre est avec un tableau blanc.

- R8. Les deux écrans sont d'être en tissu mesh, ou les deux écrans sont à tableau blanc. Notre préférence serait d'avoir tous les tissus en maille.
- Q9. Annexe A, article 5.1.2.6.1.3 Annexe B, no 6 Écran cloison Dans le cas où l'on ne précise pas l'utilisation de roulettes et compte tenu que les patins autoréglables seraient très instables, est-ce que des pieds fixes stables seraient acceptables?
- R9. Voir la partie B de modification à la sollicitation de cet amendement.
- Q10. Annexe A, article 5.1.2.6.2.1 Annexe B, no 6 Écran cloison Est-ce qu'un tissu de recouvrement serait acceptable?
- R10. Voir la partie B de modification à la sollicitation de cet amendement.
- Q11. Annexe A, article 5.1.2.6.3 Il y a une différence entre les dimensions totales de l'écran en forme de L (5.1.2.6.3.1) et de l'écran droit (5.1.2.6.3.2). Aux fins d'esthétisme et d'uniformité, ces écrans pourraient-ils être de même dimension et utiliser les plages déjà précisées de 52 à 54 po pour la hauteur (+/- 2 po) et de 36 à 38 ½ pour la largeur (+/- 2 po)?
- R11. Il n'est pas une combinaison de deux écrans. Il est l'un ou l'autre.
- Q12. Annexe B Peut-on envoyer une soumission qui porte sur quelques produits seulement, mais pas l'ensemble? Serait-il possible d'attribuer de multiples contrats le cas échéant?
- R12. Voir la partie B de modification à la sollicitation de cet amendement.
- Q13. CT02.1 Inflammabilité Le tissu pour les cloisons doit être conforme à la norme S102. Toutefois, la présente demande ne fait pas mention du tissu pour le revêtement. Veuillez confirmer les produits qui doivent être conformes à la norme S102. Les sièges doivent-ils être conformes à la norme CAL117 pour ce qui est de l'inflammabilité?
- R13. Voir la partie B de modification à la sollicitation de cet amendement.
- Q14. Partie 3 Il est fait mention dans les instructions pour la préparation des soumissions que deux copies papier de la soumission technique doivent être envoyées. Cela est contraire aux informations que l'on trouve dans les critères techniques obligatoires CT01, CT02 et CT0E1 où la documentation à l'appui peut être envoyée sous forme de CD, de DVD ou de copies papier. Veuillez confirmer si vous voulez que la documentation à l'appui soit envoyée en format électronique CD/DVD, en format papier ou les deux.
- R14. Format de CD/DVD ou copie papier
- Q15. Partie 6, article 7.2 Il est fait mention d'envoyer la facture originale à l'adresse indiquée à la page 1 du contrat. S'agit-il de l'adresse indiquée à « Retourner les soumissions à », à l'adresse du bureau émetteur ou à l'adresse précisée pour la livraison des biens qui se trouve à la page 16 (partie 6, no 12)?
- R15. Insérer l'information lors de l'attribution du contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation EP731-120972/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif. $003 \label{eq:condition}$

Buyer ID - Id de l'acheteur pq407

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier pq407EP731-120972

20120972 pq407EP731-120972

- Q16. Partie 6, article 7.2 Il est fait mention d'envoyer la facture originale à l'adresse indiquée à la page 1 du contrat et une autre facture originale à la Direction générale des biens immobiliers. Veuillez réviser les instructions à l'article 7.2 et confirmer le nombre de factures originales et de copies requis de même que l'adresse d'expédition.
- R16. Insérer l'information lors de l'attribution du contrat.
- Q17. Partie 6, article 13 Il est fait mention que les soumissionnaires doivent se conformer à la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-003-036/SF-000. Pourriez-vous fournir un hyperlien ou une copie de cette spécification à laquelle doivent se soumettre les soumissionnaires?
- R17. Voir la partie B de modification à la sollicitation de cet amendement.
- Q18. A 5.1.2.2.3.1 Siège 2 Chaise détente Dimensions Accepterez-vous 33po. pour la hauteur du dossier?
- R18. Voir la partie B de modification à la sollicitation de cet amendement
- Q19. A 5.1.2.3.2.1 Siège 3 Chaise détente Dimensions- Accepterez-vous 33po. pour la hauteur du dossier?
- R19. Voir la partie B de modification à la sollicitation de cet amendement
- Q20. A 5.1.2.4.1.3 Siège 4 Tabouret Accepterez-vous des patins autoréglables non visible? Accepterez-vous 18po. de diamètre?
- R20. Voir la partie B de modification à la sollicitation de cet amendement.
- Q21. A 5.1.2.5 Siège 5 Sofa détente deux places. Accepterez-vous 33po. pour la hauteur du dossier?
- R21. Voir la partie B de modification à la sollicitation de cet amendement
- Q22. A 5.4.6.1 Table 12 Dessus de table carrée Accepterez-vous une table carré avec côtés pleine profondeur?
- R22. Non.
- Q23. A 5.7 Échantillons et finitions exigés -Vous demander 4 cartes de tissu qui doit être disponibles pour chacun des articles proposés pour #1,2,3,4,5 et 14. Trois de ces cartes étant Crypton et la 4ème carte étant 100 % le tissu recyclé. Il y a une grande différence dans le prix entre Crypton et 100 % tissu recyclé. Dans la sollicitation vous demandez 2 crans au-dessus des normes minimales s'appliquant au tissu. Qu'est ce que vous voulez ?
- R23. Voir la partie B de modification à la sollicitation de cet amendement

Solicitation No. - N° de l'invitation EP731--120972/A

20120972

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif. $003 \label{eq:constraint}$

Buyer ID - Id de l'acheteur pq407

File No. - N° du dossier pq407EP731-120972

N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B. MODIFICATIONS À LA SOLLICITATION

1. "PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS"

1.1 Table Barème de prix est supprimer au complet et remplacer avec ce qui suit:

| Barème de prix | | | | |
|--|----|--|--|--|
| Les soumissionnaires doivent proposer un prix de lot ferme total pour la fourniture, la livraison et l'installation de mobilier collaboratif pour le ministère de la Défense nationale comme précisé dans l'Annexe B conformément à l'Annexe A ci-incluse. | | | | |
| PRIX DE LOT FERME TOTAL en DOLLARS CANADIENS (TPS/TVH en sus)\$ | | | | |
| TPS ou TVH | \$ | | | |
| TOTAL | \$ | | | |

- 2. <u>At "PARTIE 4 PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION",</u> article 1.1"Technical Evaluation", 1.1.1 "Mandatory Technical Criteria"
 - 2.1 Table "Critères techniques obligatoires (CTO) est supprimer au complet et remplacer avec ce qui suit:

| 1.1.1.A | Critères techniques obligatoires (CTO) |
|---------|--|
| CTO1 | CTO1.1 Le soumissionnaire doit présenter une liste de l'ensemble des produits proposés pour les produits détaillés à l'Annexe B. À tout le moins, la liste des produits doit contenir ce qui suit : |
| | le nom de la série; le numéro de modèle; une courte description du produit; une feuille coupée de catalogue pour chacun des produits proposés. |
| | CTO1.2 Pour démontrer qu'il respecte le CTO1.1, le soumissionnaire doit présenter des rapports d'essais sous forme de document PDF Adobe Acrobat (version 7 ou moins récente), sur CD ou DVD. |
| СТО2 | CTO2.1 |

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

EP731-120972/A 003 pq407

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME pq407EP731-120972

> 1. Le soumissionnaire doit respecter les exigences techniques relativement aux essais suivants pour les produits proposés;

Inflammabilité (CAN/ULC-S102) A)

2. Si le rapport d'essai n'est pas particulier au produit proposé, le soumissionnaire doit expliquer les raisons pour lesquelles le produit proposé correspond au « scénario de la pire éventualité ».

Les essais basés sur le scénario de la pire éventualité sont acceptables, comme il est indiqué dans les articles 2.57, 3.1.4 et 3.1.5 de la norme ANSI/BIFMA X5.6, dans les articles 2.56, 3.1.3 et 3.1.4 de la norme ANSI/BIFMA X5.5 ainsi que dans l'article 3.1.3 de la norme ANSI/BIFMA X5.9.

CTO2.2

20120972

Pour démontrer CTS2.1 le Soumissionnaire doit suggérer que des rapports de test pour chaque tissu apportent offert à l'Annexe les 5.7.1 et 5.7.2 de cette sollicitation. dans le format de CD/DVD, dans l'Acrobate d'Adobe PDF la version 7 ou plus vieil ou l'imprimé.

CTO2.3

Pour démontrer qu'il respecte le critère CTO2.1, l'offrant doit joindre à son offre une attestation des essais figurant à la partie 5 de la présente DP.

- 3. A "PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT", article 4 "Durée du contrat"; 4.1.1 Calendrier d'installation et de livraison.
 - 3.1 Calendrier d'installation et de livraison est supprimer au complet et remplacer avec ce qui suit:

| Calendrier d'installation et de livraison | | | | |
|--|---|--|--|--|
| 1ière étage - livré avec le 8ème étage- August 24, 2012 | | | | |
| 2° étage – 3 juillet 2012 3° étage – 20 juillet 2012 | | | | |
| 4° étage – 4 août 2012 5° étage – 20 juillet 2012 | | | | |
| 6° étage – 3 août 2012 7° étage – 3 août 2012 | Voir l'annexe B pour les quantités par article – par étage | | | |
| 8° étage – 24 août 2012 9° étage – 21 septembre 2012 | | | | |
| 10° étage – 28 septembre 2012 11° étage – 24 septembre 2012 | | | | |
| 12e étage – 24 septembre 2012 | 1 | | | |

20120972

Amd. No. - N° de la modif. $003 \label{eq:constraint}$

pq407 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

File No. - N° du dossier pq407EP731-120972

4. À "PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT", article 13 - "Exigences en matière d'emballage"

- 4.1 Article 13 Exigences en matière d'emballage supprimer au complet.
- 5. À "Partie 4 Durée du contrat", article "4.1 Période du contrat"
 - 5.1 Insérez le suivant:
 - 4.1.2 Date estimatif du contrat

Date estimatif du contrat est le 8 Juin 2012.

- 6. À "Page 1 Demande de proposition", L'invitation prend fin
 - 6.1 Supprimer "on le 2012-05-22 et remplacer avec:

On - le 2012-05-28

- 7. A "Annexe A 5.1.2 TYPES DE SIÈGES", article "5.1.2.3 Dimensions"
 - 7.1 Supprimer au complet et remplacer avec ce qui suit:

Dimensions totales: la largeur doit être cohérente, mais elle peut varier entre 813 mm min. et 1 600 mm max. (32 po min. et 63 po max.) +/-13 mm (1/2 po). Le nombre de banquettes variera selon la largeur des banquettes. Le fabricant devra maximiser le volume que peut recevoir le mur [+/-6 778 mm (267 po l.) dimension du site requise] comme l'indiquent les dessins. Consulter les dessins D-2-05 et D-3-05 présentés à titre informatif à l'Annexe C & D pour connaître la surface du mur. Le dessin D-2-05 ne revient qu'une seule fois. Le dessin D-3-05 est caractéristique et revient dix fois.

7.2 Supprimer au complet et remplacer avec ce qui suit:

495 mm min. P à 660 mm max. P x 406 mm min. H à 457 mm max. H (19,5 po min. P à 26 po max. P x 13 po min. H à 18 po max. H du dossier) +/-7.6 mm (3 po).

- 8. A "Annexe A 4 EXIGENCES EN MATIÈRE D'ESSAIS"
 - 8.1 Supprimer au complet et remplacer avec ce qui suit:
 - 4.1 Tous les essais liés aux normes ANSI/BFMA doivent être réalisés dans des installations d'essai acceptables. Un laboratoire d'essai indépendant ou un laboratoire d'essai appartenant à une entreprise sont acceptés à condition que le laboratoire ait été accrédité par un organisme reconnu à l'échelle nationale, comme le Conseil canadien des normes ou l'A2LA (American Association for Laboratory Accreditation), ou dont le nom

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP731-120972/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20120972

Amd. No. - N° de la modif. $003 \label{eq:condition}$

File No. - N° du dossier pq407EP731-120972 Buyer ID - Id de l'acheteur pq407

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

figure dans le Programme d'acceptation des laboratoires de l'Office des normes générales du Canada (ONGC).

9. A "Annexe A - 5.1.2.6 Complice - Écran cloison 6", article 5.1.2.6.1 Description

- 9.1 Supprimer au complet et remplacer avec ce qui suit:
 - 5.1.2.6.1.3 Doivent comporter des patins autoréglables permettant un ajustement minimum de 13 mm (1/2 po) aux planchers inégaux, être munis de roulettes ou pieds stable immobile.

10. A "Annexe A - 5.1.2.6 Complice - Écran cloison 6", article 5.1.2.6.2 Finis

10.1 Supprimer article 5.1.2.6.1.2 au complet et remplacer avec ce qui suit:

Cadre de métal avec tissu à maille ou cadre de métal avec tableau blanc ou tissu.

- a. S'il est en tissu à maille ou tissu, il doit être muni de bandes en velcro ou être autofermant. Les coutures du tissu à maille doivent être droites et alignées avec le cadre. Aucun froncis ni étirement dans le tissu à maille ou tissu. Le revêtement du tissu à maille ou tissu doit pouvoir être remplacé.
- b. Les cadres doivent être en métal.
- 10.2 Supprimer article 5.1.2.6.2.1 au complet et remplacer avec:
 - 5.1.2.6.2.1 Cadre de métal avec tissu à maille ou tableau blanc ou Tissu

11. A "Annexe A - 2 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- 11.1 Insérez le suivant:
 - 2.7 National Building Code of Canada (NBCC)

12. A "Annexe A - 4. EXIGENCES EN MATIÈRE D'ESSAIS

12.1 Insérez le suivant:

Inflammabilité: Les cloisons doivent présenter aux essais un indice de propagation des flammes d'au plus 150 et un indice de dégagement des fumées de 300 lorsque mises à l'essai selon les exigences applicables du Code national du bâtiment du Canada (CNBC) conformément à la norme CAN/ULC-S102. L'essai doit être effectué sur chacune des combinaisons de tissu et de construction intérieure. Si la construction de la cloison change, de nouveaux essais d'inflammabilité sont requis.

13. A "Annexe A - 5.1.2.2 Complice - Siège 2", 5.1.2.2.3 "Dimensions"

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur EP731-120972/A 003 pq407

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier 20120972 pq407EP731-120972

0972

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- 13.1 Supprimer article 5.1.2.2.3.1 au complet et remplacer avec:
 - 5.1.2.2.3.1 Dimensions totales: de 787 mm min. L à 915 mm max. L x 711 mm min. P à 762 mm max. P x 686 mm min. H à 762 mm max. H (de 31 po L min. à 36 po max. L x 28 po min. P à 30 po max. P x 27 po min. H à 33 po max. H) +/-13 mm (1/2 po).

14. A "Annexe A - 5.1.2 "Types de Sièges" article 5.1.2.3 "Complice - Siège 3", 5.1.2.3.3 "Dimensions".

- 14.1 Supprimer article 5.2.3.3.1 au complet et remplacer avec:
 - 5.1.2.3.2.1 Dimensions totales: de 679 mm min. L à 806 mm max. L x 648 mm min. P à 806 mm max. P x 737 mm max. H à 806 mm max. H (min. 26¾ po L à 31 ¾ po max. L x 25½ po min. P à 31¾ po max. P x 29 po min. H à 33 po max. H) +/-13 mm (1/2 po).

15. <u>A "Annexe A - 5.1.2 "Types de Sièges" article 5.1.2.4 "Complice - Siège 4", 5.1.2.4.1 "Description"</u>

- 15.1 Supprimer article 5.2.4.1.3 au complet et remplacer avec:
 - 5.2.4.1.3 Aucun pied, ni base visible et non visible.
- 15.2 Supprimer article 5.1.2.4.3.1 au complet et remplacer avec:
 - 5.1.2.4.3.1 Diamètre de 508 mm ou 445 mm L à 686 mm L x 343 mm min. P à 483 mm P x 381 mm min. H à 686 mm max. H (diamètre de 20 po ou 17½ po min. L à 27 po max. L x 13½ po min. P à 19 po max. P x 15 po min. H à 27 po max. H) +/-25 mm (2 po).

16. <u>A "Annexe A - 5.1.2 "Types de Sièges" article 5.1.2.5 "Complice - Siège 5", 5.1.2.5.3</u> "Dimensions"

- 16.1 Supprimer article 5.1.2.5.2.1 au complet et remplacer avec:
 - 5.1.2.5.2.1 Dimensions totales: 1 562 mm min. L à 1 981 mm max. L x 711 mm min. P à 762 mm max. P x 686 mm min. H à 762 mm max. H (61,5 po min. L à 78 po max. L x 28 po min. P à 30 po max. P x 27 po min. H à 33 po max. H) +/-13 mm (1/2 po).

17. À "Annex A - 5.2. Types de Sièges"

- 17.1 Supprimer article 5.2.1.2.1 au complet et remplacer avec:
 - 5.2.1.2.1 tissu Crypton.
- 17.2 Supprimer article 5.2.2.2.1 au complet et remplacer avec:

| Solicitation No N° de l'invitation | Amd. No N° de la modif. | Buyer ID - Id de l'acheteur |
|-------------------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| EP731-120972/A | 003 | pq407 |
| Client Ref. No N° de réf. du client | File No N° du dossier | CCC No./N° CCC - FMS No |
| 20120972 | pq407EP731-120972 | |

N° CCC - FMS No/ N° VME

5.2.2.2.1 tissu Crypton.

17.3 Supprimer article 5.2.3.2.1 au complet et remplacer avec:

> 5.2.3.2.1 tissu Crypton.

17.4 Supprimer article 5.2.5.2.1 au complet et remplacer avec:

> 5.2.5.2.1 tissu Crypton.

17.5 Supprimer article 5.2.8.2.1 au complet et remplacer avec:

> Si le coussin de siège ou le dossier est rembourré, 5.1.2.8.2.1 utiliser le tissu Crypton.

À "Annex A - 5.7 Échantillons et finitions exigés 18.

- 18.1 Supprimer article 5.7.1 au complet et remplacer avec:
 - 4 cartes de tissu doit être disponibles pour chacun des articles 5.7.1 proposés pour #1,2,3,4,5 et 14 montrant la gamme complète de couleurs.